

# FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES



THINK AHEAD.  
STAY AHEAD.



## TABLE DES MATIÈRES

---

- 2 Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
- 3 États financiers du Fonds fortifié d'obligations essentielles Picton Mahoney
- 17 Notes annexes

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

---

Les états financiers semestriels ci-joints ont été dressés par Picton Mahoney Asset Management, gestionnaire du Fonds fortifié d'obligations essentielles Picton Mahoney (le « Fonds »). Le gestionnaire est responsable de toutes les informations et déclarations contenues dans ces états financiers semestriels.

Les états financiers ont été préparés conformément aux exigences des Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité) et ils comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. La direction maintient des processus appropriés pour s'assurer que les informations financières publiées sont pertinentes et fiables.

### **Picton Mahoney Asset Management**

Toronto (Ontario)

Le 29 août 2024

# FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

## ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 30 juin 2024 (non audité) et au 31 décembre 2023

	30 juin 2024 \$	31 décembre 2023 \$		30 juin 2024 \$	31 décembre 2023 \$
<b>Actif</b>			<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part</b>		
<b>Actif courant</b>			Catégorie A	10,17	10,20
Positions acheteur, à la juste valeur*	26 869 612	19 879 748	Catégorie F	10,30	10,29
Trésorerie	718 616	880 113	Catégorie I	10,43	10,38
Options achetées*	40 212	48 751	Catégorie O****	10,49	10,45
Gain latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur	980	305 503	Parts de FNB***	10,35	10,34
Montant à recevoir du gestionnaire	4 520	81 680			
Montant à recevoir pour les placements vendus	510 910	-			
Dividendes à recevoir	1 939	1 071	* Positions acheteur, au coût	26 318 797	19 448 481
Intérêts et autres montants à recevoir	231 758	190 199	** Positions vendeur, au coût	(138 193)	(146 824)
	<b>28 378 547</b>	<b>21 387 065</b>	*** Cours de clôture (TSX)	10,36	10,39
<b>Passif</b>					
<b>Passifs courants</b>					
Positions vendeur, à la juste valeur**	44 374	-			
Options vendues**	70 042	101 896			
Perte latente sur les contrats de change à terme, à la juste valeur	38 564	-			
Découvert	-	159 481			
Frais de gestion à payer	6 295	1 337			
Charges à payer	73 361	107 449			
Achats de placements à payer	512 638	78 361			
Intérêts à payer	316	-			
	<b>745 590</b>	<b>448 524</b>			
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>27 632 957</b>	<b>20 938 541</b>			
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie</b>					
Catégorie A	558 407	54 002			
Catégorie F	1 630 139	2 381 729			
Catégorie I	24 123 323	17 461 500			
Catégorie O****	183 123	7 337			
Parts de FNB	1 137 965	1 033 973			
<b>Nombre de parts rachetables en circulation</b>					
Catégorie A	54 886	5 294			
Catégorie F	158 298	231 431			
Catégorie I	2 313 810	1 681 782			
Catégorie O****	17 460	702			
Parts de FNB	110 000	100 000			

### Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Catégorie A	10,17	10,20
Catégorie F	10,30	10,29
Catégorie I	10,43	10,38
Catégorie O****	10,49	10,45
Parts de FNB***	10,35	10,34

\* Positions acheteur, au coût

26 318 797

19 448 481

\*\* Positions vendeur, au coût

(138 193)

(146 824)

\*\*\* Cours de clôture (TSX)

10,36

10,39

\*\*\*\* Les parts de catégorie O ont été émises le 3 novembre 2023.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé au nom du gestionnaire

David Picton

Arthur Galloway




Président

Chef des finances

# FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

## ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Semestres clos les 30 juin (non audité)

	2024 \$	2023 \$
<b>Revenus</b>		
Gains (pertes) nets sur les placements et les dérivés		
Intérêts à distribuer	498 184	407 881
Dividendes	17 396	4 576
Gain (perte) net réalisé sur les placements et les options	394 242	315 766
Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme	25 441	74 080
Variation de la plus-value/moins-value latente des placements, des options et des contrats de change à terme	(255 125)	(170 957)
Intérêts et coûts d'emprunt	(2 425)	(6 364)
Gains (pertes) nets sur les placements et les dérivés	<u>677 713</u>	<u>624 982</u>
Autres revenus		
Revenu de prêt de titres	1 287	146
Gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs	15 933	(15 591)
Total des revenus	<u>694 933</u>	<u>609 537</u>
<b>Charges</b>		
Coûts de transactions	49 434	43 416
Frais d'administration	36 294	26 115
Frais de gestion	12 177	8 370
Frais juridiques	12 177	3 702
Information aux porteurs de titres	4 667	2 905
Frais du comité d'examen indépendant	3 496	3 541
Honoraires d'audit	1 984	1 568
Total des charges avant déduction des charges absorbées par le gestionnaire	<u>120 229</u>	<u>89 617</u>
Moins : Charges absorbées par le gestionnaire	<u>(48 120)</u>	<u>(21 750)</u>
Total des charges après déduction des charges absorbées par le gestionnaire	<u>72 109</u>	<u>67 867</u>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<u>622 824</u>	<u>541 670</u>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie</b>		
Catégorie A	12 576	1 400
Catégorie F	24 517	(2 279)
Catégorie I	561 823	512 638
Catégorie O****	2 492	-
Parts de FNB	21 416	29 911
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part</b>		
Catégorie A	0,30	0,29
Catégorie F	0,16	(0,03)
Catégorie I	0,29	0,32
Catégorie O****	0,39	-
Parts de FNB	0,21	0,26

\*\*\*\* Les parts de catégorie O ont été émises le 3 novembre 2023.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

## ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

Semestres clos les 30 juin (non audité)

	2024 \$	2023 \$		2024 \$	2023 \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>			<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>		
Catégorie A	54 002	51 177	Revenu de placement net		
Catégorie F	2 381 729	51 231	Catégorie A	(9 034)	(952)
Catégorie I	17 461 500	15 792 113	Catégorie F	(34 351)	(19 956)
Catégorie O****	7 337	-	Catégorie I	(417 647)	(339 892)
Parts de FNB	1 033 973	1 113 195	Catégorie O****	(1 448)	-
	<u>20 938 541</u>	<u>17 007 716</u>	Parts de FNB	(21 360)	(24 373)
				<u>(483 840)</u>	<u>(385 173)</u>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>			<b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<u>6 694 416</u>	<u>2 208 049</u>
Catégorie A	12 576	1 400			
Catégorie F	24 517	(2 279)	<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>		
Catégorie I	561 823	512 638	Catégorie A	558 407	12 286
Catégorie O****	2 492	-	Catégorie F	1 630 139	1 421 592
Parts de FNB	21 416	29 911	Catégorie I	24 123 323	16 558 959
	<u>622 824</u>	<u>541 670</u>	Catégorie O****	183 123	-
			Parts de FNB	1 137 965	1 222 928
<b>Transactions sur parts rachetables</b>			<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>	<u>27 632 957</u>	<u>19 215 765</u>
Produit de l'émission de parts rachetables					
Catégorie A	493 064	12 250			
Catégorie F	386 692	1 479 716			
Catégorie I	6 100 000	300 000			
Catégorie O****	256 129	-			
Parts de FNB	103 936	104 195			
	<u>7 339 821</u>	<u>1 896 161</u>			
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables					
Catégorie A	9 034	952			
Catégorie F	25 530	12 708			
Catégorie I	417 647	339 892			
Catégorie O****	1 448	-			
Parts de FNB	-	-			
	<u>453 659</u>	<u>353 552</u>			
Rachat de parts rachetables					
Catégorie A	(1 235)	(52 541)			
Catégorie F	(1 153 978)	(99 828)			
Catégorie I	-	(45 792)			
Catégorie O****	(82 835)	-			
Parts de FNB	-	-			
	<u>(1 238 048)</u>	<u>(198 161)</u>			
<b>Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables</b>	<u>6 555 432</u>	<u>2 051 552</u>			

\*\*\*\* Les parts de catégorie O ont été émises le 3 novembre 2023.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

## TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Semestres clos les 30 juin (non audité)

	2024 \$	2023 \$
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	622 824	541 670
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Gain) perte de change latente sur la trésorerie	(14 397)	8 453
(Gain) perte nette réalisée sur les placements et les options	(394 242)	(315 766)
Variation de la plus-value/moins-value latente des placements, des options et des contrats de change à terme	255 125	170 957
(Augmentation) diminution du montant à recevoir du gestionnaire	77 160	19 040
(Augmentation) diminution des intérêts et autres montants à recevoir	(41 559)	6 428
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(868)	-
Augmentation (diminution) des intérêts à payer	316	-
Augmentation (diminution) des autres montants et charges à payer	(29 130)	15 142
Achat de titres – position acheteur et rachat de placements vendus à découvert	(34 525 335)	(9 965 945)
Produit tiré de la vente de titres – position acheteur et produit de la vente à découvert de placements	27 962 101	8 182 247
<b>Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation</b>	<b>(6 088 005)</b>	<b>(1 337 774)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(30 181)	(31 632)
Produit de l'émission de parts rachetables	7 339 821	1 896 161
Montants versés au rachat de parts rachetables	(1 238 048)	(198 161)
<b>Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement</b>	<b>6 071 592</b>	<b>1 666 368</b>
Gain (perte) de change latent sur la trésorerie	14 397	(8 453)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(16 413)	328 594
Trésorerie à l'ouverture de la période	720 632	51 121
<b>Trésorerie à la clôture de la période</b>	<b>718 616</b>	<b>371 262</b>
<b>Trésorerie</b>	<b>718 616</b>	<b>1 140 128</b>
<b>Découvert</b>	<b>-</b>	<b>(768 866)</b>
<b>Trésorerie nette (découvert)</b>	<b>718 616</b>	<b>371 262</b>
<b>Éléments classés dans les activités d'exploitation :</b>		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts	456 625	414 309
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts	16 528	4 576
Intérêts et coûts d'emprunt payés	(2 109)	(6 364)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.



# FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

## INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 30 juin 2024 (non audité)

Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<b>POSITIONS ACHETEUR (97,4 %)</b>									
<b>Actions canadiennes (2,0 %)</b>									
<b>Énergie (1,6 %)</b>									
	2 600	Cenovus Energy Inc., priv., série 5	59 391	62 764	CAD	500 000	Province de la Colombie-Britannique, 1,550 %, 18-06-31	417 500	426 986
	1 500	Cenovus Energy Inc., priv., série 7	32 965	35 640	CAD	600 000	Province de la Colombie-Britannique, 2,750 %, 18-06-52	441 800	445 353
	2 000	Enbridge Inc., priv., série 1	60 856	58 018	CAD	200 000	Province du Manitoba, 3,200 %, 05-03-50	152 880	160 799
	5 000	Enbridge Inc., priv., série L	137 147	141 624	CAD	400 000	Province du Nouveau-Brunswick, 3,050 %, 14-08-50	309 260	312 917
	3 500	Pembina Pipeline Corp., priv., série 19	76 828	84 280	CAD	200 000	Province de la Nouvelle-Écosse, 3,150 %, 01-12-51	150 470	159 156
	2 175	Pembina Pipeline Corp., priv., série 9	48 885	50 895	CAD	750 000	Province d'Ontario, 1,750 %, 08-09-25	722 875	727 880
			<u>416 072</u>	<u>433 221</u>	CAD	200 000	Province d'Ontario, 2,650 %, 02-12-50	139 770	146 957
<b>Produits financiers (0,4 %)</b>									
	1 000	Brookfield Corp., priv.	19 717	23 750	CAD	575 000	Province d'Ontario, 1,900 %, 02-12-51	349 713	353 489
	100	EQB Inc., priv.	2 478	2 495	CAD	400 000	Province de l'Île-du-Prince-Édouard, 2,650 %, 01-12-51	279 800	283 628
	3 525	Fairfax Financial Holdings Ltd., priv.	80 575	85 517	CAD	500 000	Province de Québec, 2,850 %, 01-12-53	365 478	376 628
			<u>102 770</u>	<u>111 762</u>	CAD	400 000	Province de la Saskatchewan, 3,100 %, 02-06-50	317 130	320 895
		<b>Total des actions canadiennes – position acheteur</b>	<b>518 842</b>	<b>544 983</b>				<u>8 838 561</u>	<u>8 972 357</u>
<b>Titres de créance canadiens (70,8 %)</b>									
<b>Obligations d'État (32,5 %)</b>									
CAD	450 000	Obligation du gouvernement du Canada, 2,250 %, 01-06-25	432 774	441 515	<b>Obligations de sociétés (38,3 %)</b>				
CAD	400 000	Obligation du gouvernement du Canada, 3,000 %, 01-10-25	392 960	394 047	CAD	148 000	Algonquin Power & Utilities Corp., 5,250 %, 18-01-82	121 009	134 033
CAD	700 000	Obligation du gouvernement du Canada, 0,250 %, 01-03-26	654 895	658 205	CAD	100 000	Algonquin Power Co., 4,090 %, 17-02-27	97 370	97 883
CAD	500 000	Obligation du gouvernement du Canada, 1,000 %, 01-09-26	456 130	470 810	CAD	100 000	AltaGas Ltd., 2,166 %, 16-03-27	92 682	93 540
CAD	300 000	Obligation du gouvernement du Canada, 1,250 %, 01-03-27	272 103	281 526	CAD	100 000	AltaGas Ltd., 5,141 %, 14-03-34	100 000	98 847
CAD	500 000	Obligation du gouvernement du Canada, 2,250 %, 01-06-29	470 787	474 124	CAD	100 000	AltaGas Ltd., 5,250 %, 11-01-82	84 030	88 224
CAD	800 000	Obligation du gouvernement du Canada, 1,500 %, 01-12-31	696 385	696 320	CAD	200 000	AltaGas Ltd., 7,350 %, 17-08-82	193 130	203 344
CAD	650 000	Obligation du gouvernement du Canada, 2,750 %, 01-06-33	607 311	612 768	CAD	150 000	ARC Resources Ltd., 3,465 %, 10-03-31	126 831	137 523
CAD	800 000	Obligation du gouvernement du Canada, 1,750 %, 01-12-53	555 790	555 200	CAD	200 000	Banque de Montréal, 7,373 %, 31-12-49	193 750	204 498
CAD	500 000	Province d'Alberta, 3,050 %, 01-12-48	382 600	399 878	CAD	200 000	Banque de Montréal, 5,625 %, 26-05-82	189 000	194 497
CAD	300 000	Province de la Colombie-Britannique, 2,200 %, 18-06-30	270 150	273 276	CAD	200 000	Banque de Montréal, 7,325 %, 26-11-82	197 109	203 223
					CAD	150 000	La Banque de Nouvelle-Écosse, 5,500 %, 08-05-26	149 996	152 057
					CAD	200 000	La Banque de Nouvelle-Écosse, 4,950 %, 01-08-34	199 624	199 211
					USD	75 000	La Banque de Nouvelle-Écosse, 4,900 %, 31-12-49	96 160	100 856
					CAD	200 000	La Banque de Nouvelle-Écosse, 7,023 %, 27-07-82	197 652	201 442

# FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

## INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 30 juin 2024 (non audité)

Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
CAD	150 000	La Compagnie de Téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 2,200 %, 29-05-28	128 360	137 755	CAD	100 000	Gibson Energy Inc., 2,450 %, 14-07-25	97 552	97 505
CAD	100 000	La Compagnie de Téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 7,650 %, 30-12-31	114 480	114 175	CAD	300 000	Gibson Energy Inc., 5,250 %, 22-12-80	255 157	276 283
CAD	100 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 4,200 %, 07-04-32	97 362	98 177	CAD	150 000	Gibson Energy Inc., 8,700 %, 12-07-83	151 970	158 977
CAD	100 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 5,330 %, 20-01-33	100 300	101 177	USD	125 000	Goeasy Ltd., 4,375 %, 01-05-26	164 293	166 056
CAD	100 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 5,300 %, 16-01-34	99 996	101 179	CAD	100 000	Société en commandite Holding FPI Granite, 2,194 %, 30-08-28	88 730	89 981
CAD	150 000	Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique, 2,540 %, 28-02-28	132 675	140 920	CAD	200 000	iA Société financière inc., 6,611 %, 30-06-82	194 500	199 257
CAD	200 000	Capital Power Corp., 3,147 %, 01-10-32	170 646	170 822	CAD	200 000	iA Société financière inc., 6,921 %, 30-09-84	200 000	199 240
CAD	100 000	Capital Power Corp., 8,125 %, 05-06-54	100 000	102 039	CAD	400 000	Intact Corporation financière, 7,338 %, 30-06-83	402 500	408 736
CAD	50 000	Capital Power Corp., 7,950 %, 09-09-82	49 479	51 288	CAD	150 000	Keyera Corp., 6,875 %, 13-06-79	141 000	150 220
CAD	150 000	Cascades inc., 5,125 %, 15-01-25	148 378	149 671	CAD	125 000	Keyera Corp., 5,950 %, 10-03-81	107 460	118 296
CAD	100 000	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 3,546 %, 10-01-25	99 160	99 169	CAD	100 000	Les Compagnies Loblaw Limitée, 6,500 %, 22-01-29	105 800	106 810
CAD	100 000	Coastal Gaslink Pipeline LP, 5,538 %, 30-06-39	105 387	103 781	CAD	100 000	Magna International Inc., 4,800 %, 30-05-29	101 543	100 742
CAD	100 000	Daimler Truck Finance Canada Inc., 2,460 %, 15-12-26	93 875	94 961	CAD	200 000	Société Financière Manuvie, 7,117 %, 19-06-82	191 250	202 256
CAD	100 000	Daimler Trucks Finance Canada Inc., 2,140 %, 13-12-24	98 657	98 712	CAD	200 000	Banque Nationale du Canada, 5,426 %, 16-08-32	202 180	202 730
CAD	100 000	Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 2,057 %, 17-06-27	91 200	92 164	CAD	200 000	Banque Nationale du Canada, 7,500 %, 16-11-82	194 972	203 702
CAD	10 000	Empire Communities Corp., 7,375 %, 15-12-25	10 000	10 058	CAD	100 000	Corporation Parkland, 4,375 %, 26-03-29	92 613	93 561
CAD	100 000	Enbridge Inc., 3,950 %, 19-11-24	99 606	99 571	CAD	100 000	Pembina Pipeline Corp., 3,710 %, 11-08-26	97 334	98 114
CAD	150 000	Enbridge Inc., 5,700 %, 09-11-27	149 942	154 905	CAD	100 000	Pembina Pipeline Corp., 4,800 %, 25-01-81	80 686	89 847
CAD	300 000	Enbridge Inc., 5,000 %, 19-01-82	255 166	269 185	CAD	100 000	Reliance LP, 3,836 %, 15-03-25	99 199	99 139
CAD	50 000	Enbridge Inc., 8,495 %, 15-01-84	50 000	53 605	CAD	200 000	Rogers Communications Inc., 3,100 %, 15-04-25	197 078	197 007
CAD	60 000	Enbridge Inc., 8,747 %, 15-01-84	60 013	67 132	CAD	100 000	Rogers Communications Inc., 3,650 %, 31-03-27	96 579	97 350
CAD	100 000	Compagnie Crédit Ford du Canada, 5,668 %, 20-02-30	100 000	102 008	CAD	200 000	Rogers Communications Inc., 5,000 %, 17-12-81	181 123	193 760
CAD	150 000	Financière General Motors du Canada Ltée, 1,750 %, 15-04-26	130 559	142 067	CAD	200 000	Banque Royale du Canada, 7,408 %, 31-12-49	202 000	205 992
CAD	100 000	George Weston limitée, 6,690 %, 01-03-33	109 597	107 898	CAD	200 000	Banque Royale du Canada, 4,500 %, 24-11-80	182 490	195 114
					CAD	250 000	Groupe SNC-Lavalin inc., 5,700 %, 26-03-29	250 000	253 196
					CAD	100 000	Suncor Énergie Inc., 3,000 %, 14-09-26	95 750	96 560
					CAD	150 000	Sysco Canada, Inc., 3,650 %, 25-04-25	143 775	148 413
					CAD	300 000	La Banque Toronto-Dominion, 3,105 %, 22-04-30	294 132	295 068

# FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

## INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 30 juin 2024 (non audité)

Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
CAD	350 000	La Banque Toronto-Dominion, 4,859 %, 04-03-31	345 415	349 453	CAD	100 000	NextEra Energy Capital Holdings Inc., 4,890 %, 30-04-31	99 750	100 536
CAD	300 000	La Banque Toronto-Dominion, 7,232 %, 31-12-49	304 500	305 061	USD	76 000	Permian Resources Operating LLC, 8,000 %, 15-04-27	107 458	106 427
CAD	100 000	Veren Inc., 5,503 %, 21-06-34	100 000	98 717	USD	100 000	Prime Healthcare Services Inc., 7,250 %, 01-11-25	134 854	136 743
CAD	39 000	Vidéotron Itée, 4,650 %, 15-07-29	38 979	38 691	USD	100 000	Revvity Inc., 1,900 %, 15-09-28	110 189	119 751
CAD	26 000	Vidéotron Itée, 5,000 %, 15-07-34	25 916	25 491	USD	125 000	United States Cellular Corp., 6,700 %, 15-12-33	180 093	182 133
CAD	150 000	Crédit VW Canada Inc., 5,800 %, 17-11-25	149 934	151 735	USD	200 000	Obligations du Trésor des États-Unis, 1,750 %, 31-01-29	236 099	244 073
CAD	100 000	Crédit VW Canada Inc., 2,450 %, 10-12-26	93 959	94 788	USD	200 000	Obligations du Trésor des États-Unis, 2,750 %, 15-08-32	244 273	243 571
		<b>Total des titres de créance canadiens – position acheteur</b>	<b>19 142 111</b>	<b>19 551 802</b>	USD	450 000	Obligations du Trésor des États-Unis, 2,750 %, 15-11-47	436 648	447 866
<b>Actions mondiales (0,1 %)</b>					USD	400 000	Obligations du Trésor des États-Unis, 3,000 %, 15-08-48	406 148	415 400
<b>Actions internationales (0,1 %)</b>					USD	100 000	VICI Properties LP, 5,750 %, 01-02-27	130 208	136 941
1 100		Brookfield Renewable Energy Partners LP, priv.	24 571	26 708	USD	98 000	Vista Outdoor Inc., 4,500 %, 15-03-29	128 213	134 658
		<b>Total des actions mondiales – position acheteur</b>	<b>24 571</b>	<b>26 708</b>	USD	100 000	Vistra Operations Co LLC, 4,300 %, 15-07-29	120 049	129 370
					USD	200 000	XPO Inc., 6,250 %, 01-06-28	271 055	275 003
								4 527 586	4 616 901
<b>Titres de créance mondiaux (24,4 %)</b>					<b>Obligations internationales (7,7 %)</b>				
<b>Obligations du Trésor des États-Unis (16,7 %)</b>					USD	150 000	AerCap Ireland Capital DAC, 6,500 %, 15-07-25	199 434	206 878
USD	100 000	APX Group Inc., 5,750 %, 15-07-29	129 274	131 380	USD	150 000	AerCap Ireland Capital DAC, 1,750 %, 30-01-26	192 106	193 428
CAD	200 000	AT&T Inc., 4,000 %, 25-11-25	197 082	197 357	USD	200 000	Atlantica Sustainable Infrastructure PLC, 4,125 %, 15-06-28	266 554	268 044
CAD	100 000	Bank of America Corp., 1,978 %, 15-09-27	93 310	94 346	GBP	200 000	Barclays PLC, 7,125 %, 31-12-49	318 931	343 373
USD	46 000	Blue Racer Midstream LLC, 7,250 %, 15-07-32	63 685	64 757	USD	250 000	Deutsche Bank AG/ CRAFT 2024-1, 14,588 %, 21-11-33	339 499	342 086
USD	100 000	Centene Corp., 4,250 %, 15-12-27	126 114	130 761	CAD	200 000	Heathrow Funding Ltd., 3,400 %, 08-03-28	179 758	191 067
USD	100 000	Cimarex Energy Co., 3,900 %, 15-05-27	123 071	124 202	CAD	200 000	Lloyds Banking Group PLC, 3,500 %, 03-02-25	189 020	198 169
USD	25 000	CrownRock LP, 5,625 %, 15-10-25	33 956	34 150	USD	100 000	Standard Chartered PLC, 7,101 %, 31-12-49	126 188	130 161
USD	100 000	CrownRock LP, 5,000 %, 01-05-29	132 972	135 817	USD	200 000	Viterra Finance BV, 2,000 %, 21-04-26	232 363	256 012
USD	100 000	Delta Air Lines Inc., 4,750 %, 20-10-28	128 379	133 317				2 043 853	2 129 218
USD	125 000	Getty Images, Inc., 9,750 %, 01-03-27	170 883	171 550	<b>Total des titres de créance mondiaux – position acheteur</b>				
CAD	200 000	Goldman Sachs Group Inc., 3,307 %, 31-10-25	198 690	198 765	<b>6 571 439</b>	<b>6 746 119</b>			
CAD	100 000	Goldman Sachs Group Inc., 2,599 %, 30-11-27	94 200	95 244					
USD	100 000	HCA Inc., 5,875 %, 15-02-26	135 657	137 077					
USD	75 000	Macy's Retail Holdings LLC, 5,875 %, 01-04-29	99 700	99 688					
USD	75 000	Macy's Retail Holdings LLC, 5,875 %, 15-03-30	98 716	98 513					
CAD	100 000	Molson Coors International LP, 3,440 %, 15-07-26	96 860	97 505					

# FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

## INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 30 juin 2024 (non audité)

Mon- naie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<b>Options (0,1 %)</b>				
<b>Total des options achetées – se reporter à l'annexe A</b>			<b>63 450</b>	<b>40 212</b>
<b>Coûts de transactions</b>			<b>(1 616)</b>	<b>-</b>
<b>Total – positions acheteur</b>			<b>26 318 797</b>	<b>26 909 824</b>
<b>POSITIONS VENDEUR (-0,4 %)</b>				
<b>Titres de créance canadiens (-0,2 %)</b>				
<b>Obligations d'État (-0,2 %)</b>				
CAD	(20 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 4,000 %, 01-03-29	(20 502)	(20 415)
CAD	(25 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 3,000 %, 01-06-34	(24 387)	(23 959)
			<u>(44 889)</u>	<u>(44 374)</u>
<b>Total des titres de créance canadiens – position vendeur</b>			<b>(44 889)</b>	<b>(44 374)</b>
<b>Options (-0,2 %)</b>				
<b>Total – options vendues – se reporter à l'annexe A</b>			<b>(93 304)</b>	<b>(70 042)</b>
<b>Coûts de transactions</b>			<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total – positions vendeur</b>			<b>(138 193)</b>	<b>(114 416)</b>
<b>Contrats de change à terme (-0,1 %)</b>				
<b>Total – couverture des devises – se reporter à l'annexe B</b>				<b>(37 584)</b>
<b>TOTAL DES TITRES EN PORTEFEUILLE (96,9 %)</b>			<b>26 180 604</b>	<b>26 757 824</b>
Autres actifs, moins les passifs (3,1 %)				<u>875 133</u>
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (100,0 %)</b>				<b>27 632 957</b>

\* Monnaie d'origine du titre de créance

# FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

## ANNEXE A

### OPTIONS (-0,1 %)

Émetteur	Type d'option	Nombre d'options	Prix d'exercice \$	Échéance	Coût moyen \$	Juste valeur \$
Contrats à terme normalisés sur obligations du Trésor des États-Unis à 10 ans	Option d'achat	26	113 \$	Septembre 2024	18 898	17 233
					<u>18 898</u>	<u>17 233</u>
SOFR à 3 mois	Option de vente	40	95 \$	Décembre 2025	34 903	17 104
S&P E-Mini, semaine 2	Option de vente	10	5 250 \$	Juillet 2024	5 729	1 984
Contrats à terme normalisés sur obligations du Trésor des États-Unis à 10 ans	Option de vente	26	105 \$	Septembre 2024	3 920	3 891
					<u>44 552</u>	<u>22 979</u>
<b>Total des options achetées</b>					<b>63 450</b>	<b>40 212</b>
Contrats à terme normalisés sur obligations du Trésor des États-Unis à 10 ans	Option d'achat – position vendeur	(26)	115 \$	Septembre 2024	(8 315)	(7 782)
					<u>(8 315)</u>	<u>(7 782)</u>
SOFR à 3 mois	Option de vente – position vendeur	(40)	96 \$	Décembre 2025	(71 734)	(50 287)
S&P E-Mini, semaine 2	Option de vente – position vendeur	(10)	5 100 \$	Juillet 2024	(2 715)	(855)
Contrats à terme normalisés sur obligations du Trésor des États-Unis à 10 ans	Option de vente – position vendeur	(26)	107 \$	Septembre 2024	(10 540)	(11 118)
					<u>(84 989)</u>	<u>(62 260)</u>
<b>Total des options vendues</b>					<b>(93 304)</b>	<b>(70 042)</b>

## ANNEXE B

### CONTRATS DE CHANGE À TERME (-0,1 %)

Devise achetée	Devise vendue	Taux à terme	Échéance	Juste valeur (\$)	Contrepartie	Notation
500 000 USD	682 390 CAD	0,73272	16-08-24	980	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
<b>Gain latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur</b>				<b>980</b>		
272 917 CAD	200 000 USD	1,36459	16-08-24	(431)	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
517 319 CAD	380 000 USD	1,36137	16-08-24	(2 034)	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
324 507 CAD	189 000 GBP	1,71697	08-08-24	(2 174)	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
600 000 USD	822 279 CAD	0,72968	16-08-24	(2 213)	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
1 000 000 USD	1 370 150 CAD	0,72985	16-08-24	(3 375)	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
8 105 024 CAD	5 951 000 USD	1,36196	16-08-24	(28 337)	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
<b>Perte latente sur les contrats de change à terme, à la juste valeur</b>				<b>(38 564)</b>		
<b>Gain (perte) net latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur</b>				<b>(37 584)</b>		

# FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

## NOTES PROPRES AU FONDS

Au 30 juin 2024 (non audité)

### 1. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les tableaux suivants présentent le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023.

ACTIF (PASSIF) À LA JUSTE VALEUR AU 30 JUIN 2024				
	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actions – position acheteur	571 691	-	-	571 691
Obligations – position acheteur	-	25 955 835	342 086	26 297 921
Options – position acheteur	40 212	-	-	40 212
Contrats à terme – position acheteur	-	980	-	980
Obligations – position vendeur	-	(44 374)	-	(44 374)
Options – position vendeur	(70 042)	-	-	(70 042)
Contrats à terme – position vendeur	-	(38 564)	-	(38 564)
<b>Total</b>	<b>541 861</b>	<b>25 873 877</b>	<b>342 086</b>	<b>26 757 824</b>

ACTIF (PASSIF) À LA JUSTE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2023				
	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actions – position acheteur	593 826	-	-	593 826
Obligations – position acheteur	-	19 285 922	-	19 285 922
Options – position acheteur	48 751	-	-	48 751
Contrats à terme – position acheteur	-	305 503	-	305 503
Options – position vendeur	(101 896)	-	-	(101 896)
<b>Total</b>	<b>540 681</b>	<b>19 591 425</b>	<b>-</b>	<b>20 132 106</b>

### 2. RAPPROCHEMENT DES ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR DE NIVEAU 3

Le tableau suivant présente un rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 des instruments financiers du Fonds pour la période close le 30 juin 2024 et l'exercice clos le 31 décembre 2023.

30 juin 2024	Titres de créance – position acheteur \$	Titres de créance – position vendeur \$	Total \$
<b>Solde à l'ouverture de la période</b>	-	-	-
Achats de placements au cours de la période	339 499	-	339 499
Produits des ventes au cours de la période	-	-	-
Transferts entrants au cours de la période	-	-	-
Transferts sortants au cours de la période	-	-	-
Gain (perte) net réalisé sur la vente de placements	-	-	-
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	2 587	-	2 587
<b>Solde à la clôture de la période</b>	<b>342 086</b>	<b>-</b>	<b>342 086</b>
<b>Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus au 30 juin 2024</b>			<b>2 587</b>

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le Fonds ne détenait aucun titre de niveau 3.

Pour la période close le 30 juin 2024, certains titres détenus en position acheteur ont été classés au niveau 3. Les titres de niveau 3 en position acheteur du Fonds sont des titres de créance évalués au prix de transaction en vigueur au moment de l'achat. Si le cours des titres de niveau 3 avait augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué, respectivement, d'environ 17 104 \$ (néant au 31 décembre 2023). Les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés s'être produits au début de la période.

30 juin 2024							
Nom du titre	Juste valeur	Technique d'évaluation	Données non observables	Variation raisonnable (+)	Variation raisonnable (-)	Variation de la valeur (+)	Variation de la valeur (-)
Deutsche Bank AG/CRAFT 2024-1, 14,588 %, 21-11-33	342 086	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	17 104 \$	(17 104) \$

# FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

## NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

### 3. OPÉRATIONS DE PRÊT DE TITRES

Le Fonds a conclu une entente de prêt de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux Investisseurs. La valeur de marché globale de l'ensemble des titres prêtés par le Fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le Fonds reçoit en retour une garantie correspondant au minimum à 102 % de la valeur des titres prêtés. Cette garantie est essentiellement constituée de titres à revenu fixe. Au 30 juin 2024, la valeur des titres prêtés s'élevait à 4 768 643 \$ et la garantie, à 4 864 019 \$ (titres prêtés d'une valeur de 5 017 017 \$ et garantie d'une valeur de 5 117 362 \$ au 31 décembre 2023). Le revenu de prêt de titres figurant à l'état du résultat global est présenté déduction faite des frais de prêt de titres perçus par le dépositaire du Fonds.

Le revenu de prêt de titres s'établissait comme suit pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023 :

	30 juin 2024 (\$)	30 juin 2023 (\$)
Revenu brut de prêt de titres	1 980	225
Frais de prêt de titres	(693)	(79)
<b>Revenu net de prêt de titres</b>	<b>1 287</b>	<b>146</b>
Retenues d'impôts sur le revenu de prêt de titres	-	-
<b>Revenu net tiré du prêt de titres reçu par le Fonds</b>	<b>1 287</b>	<b>146</b>
Frais de prêt de titres en pourcentage du revenu brut de prêt de titres	35 %	35 %

### 4. COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le tableau qui suit indique quelle aurait été l'incidence nette de l'exercice de la totalité des droits à compensation sur l'état de la situation financière du Fonds.

Actifs et passifs financiers	Montants admis pour la compensation			
	Actif (passif) brut \$	Instruments financiers \$	Garantie reçue/fournie \$	Net \$
<b>30 juin 2024</b>				
Actifs dérivés – contrats de change à terme	980	(980)	-	-
Passifs dérivés – contrats de change à terme	(38 564)	980	-	(37 584)
<b>31 décembre 2023</b>				
Actifs dérivés – contrats de change à terme	305 503	-	-	305 503
Passifs dérivés – contrats de change à terme	-	-	-	-

### 5. AUTRE RISQUE DE PRIX

D'après le coefficient bêta, qui permet de quantifier la relation entre le rendement du Fonds et celui de son indice, si l'indice ICE BofA Canada Broad Market Index avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 1 707 786 \$ (1 309 334 \$ au 31 décembre 2023). Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

# FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

## NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

### 6. RISQUE DE CHANGE

Le risque de change reflète l'incidence nette des fluctuations de taux de change, compte tenu des contrats à terme. Monnaies étrangères auxquelles le Fonds était exposé au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 :

INSTRUMENTS FINANCIERS					
30 juin 2024 Monnaie	Monétaires \$	Non monétaires \$	Contrats de change à terme \$	Total \$	Pourcentage de l'actif net %
Dollar américain	6 093 591	199 640	(6 063 159)	230 072	0,8 %
Euro	35	-	-	35	0,0 %
Livre sterling	344 249	-	(326 919)	17 330	0,1 %
<b>Exposition nette</b>	<b>6 437 875</b>	<b>199 640</b>	<b>(6 390 078)</b>	<b>247 437</b>	<b>0,9 %</b>

INSTRUMENTS FINANCIERS					
31 décembre 2023 Monnaie	Monétaires \$	Non monétaires \$	Contrats de change à terme \$	Total \$	Pourcentage de l'actif net %
Dollar américain	7 424 199	155 781	(7 340 646)	239 334	1,1 %
Euro	35	-	-	35	0,0 %
Livre sterling	328 750	-	(317 700)	11 050	0,1 %
<b>Exposition nette</b>	<b>7 752 984</b>	<b>155 781</b>	<b>(7 658 346)</b>	<b>250 419</b>	<b>1,2 %</b>

Si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport aux autres monnaies détenues dans le portefeuille de placements, l'actif net aurait diminué ou augmenté d'environ 12 372 \$ (12 521 \$ au 31 décembre 2023). Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

### 7. RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Si la courbe des taux avait évolué en parallèle de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué de 1 468 940 \$ (1 025 238 \$ au 31 décembre 2023). Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, l'exposition du Fonds aux titres de créance, par échéance, était la suivante :

Titres de créance par date d'échéance	30 juin 2024 (\$)		
	Positions acheteur	Positions vendeur	Total
Moins de 1 an	1 531 366	-	1 531 366
De 1 à 3 ans	6 014 341	-	6 014 341
De 3 à 5 ans	3 473 763	(20 415)	3 453 348
Plus de 5 ans	15 278 451	(23 959)	15 254 492
<b>Total</b>	<b>26 297 921</b>	<b>(44 374)</b>	<b>26 253 547</b>

Titres de créance par date d'échéance	31 décembre 2023 (\$)		
	Positions acheteur	Positions vendeur	Total
Moins de 1 an	448 040	-	448 040
De 1 à 3 ans	5 452 266	-	5 452 266
De 3 à 5 ans	2 794 041	-	2 794 041
Plus de 5 ans	10 591 575	-	10 591 575
<b>Total</b>	<b>19 285 922</b>	<b>-</b>	<b>19 285 922</b>



# FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

## NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

### 8. RISQUE DE CRÉDIT

Le tableau suivant présente, en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, les titres de créance détenus par le Fonds selon leur notation. La notation de toutes les contreparties aux contrats dérivés était d'au moins A-. La totalité de la trésorerie est détenue auprès d'une institution financière ayant reçu une notation d'au moins A+.

30 juin 2024				31 décembre 2023			
Notation des obligations	Net	Positions acheteur	Positions vendeur	Notation des obligations	Net	Positions acheteur	Positions vendeur
AAA	21,2 %	21,4 %	-0,2 %	AAA	31,4 %	31,4 %	0,0 %
AA	1,7 %	1,7 %	0,0 %	AA	2,6 %	2,6 %	0,0 %
AA-	7,0 %	7,0 %	0,0 %	AA-	2,5 %	2,5 %	0,0 %
A+	6,2 %	6,2 %	0,0 %	A+	3,5 %	3,5 %	0,0 %
A	1,0 %	1,0 %	0,0 %	A	0,8 %	0,8 %	0,0 %
A-	4,7 %	4,7 %	0,0 %	A-	2,2 %	2,2 %	0,0 %
BBB+	12,3 %	12,3 %	0,0 %	BBB+	8,5 %	8,5 %	0,0 %
BBB	8,9 %	8,9 %	0,0 %	BBB	10,6 %	10,6 %	0,0 %
BBB-	14,1 %	14,1 %	0,0 %	BBB-	12,9 %	12,9 %	0,0 %
BB+	5,1 %	5,1 %	0,0 %	BB+	4,5 %	4,5 %	0,0 %
BB	5,8 %	5,8 %	0,0 %	BB	4,9 %	4,9 %	0,0 %
BB-	3,4 %	3,4 %	0,0 %	BB-	4,7 %	4,7 %	0,0 %
B+	0,9 %	0,9 %	0,0 %	B+	1,9 %	1,9 %	0,0 %
B	0,5 %	0,5 %	0,0 %	B	0,2 %	0,2 %	0,0 %
B-	0,5 %	0,5 %	0,0 %	B-	0,9 %	0,9 %	0,0 %
Aucune notation	1,7 %	1,7 %	0,0 %	Aucune notation	0,0 %	0,0 %	0,0 %

Les notations ci-dessus, obtenues auprès d'agences de notation, sont présentées en fonction de leur disponibilité et selon l'ordre hiérarchique suivant : 1) Standard & Poor's, 2) Moody's et 3) Dominion Bond Rating Service.

### 9. RISQUE DE CONCENTRATION

Le tableau ci-dessous résume le risque de concentration du Fonds en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023.

Territoire	% de l'actif net	
	30 juin 2024	31 décembre 2023
<b>POSITIONS ACHETEUR</b>	<b>97,4 %</b>	<b>96,7 %</b>
<b>Actions canadiennes</b>	<b>2,0 %</b>	<b>2,8 %</b>
Énergie	1,6 %	1,2 %
Produits financiers	0,4 %	1,4 %
Immobilier	0,0 %	0,1 %
Services collectifs	0,0 %	0,1 %
<b>Actions mondiales</b>	<b>0,1 %</b>	<b>0,1 %</b>
Titres internationaux	0,1 %	0,1 %
<b>Titres de créance canadiens</b>	<b>70,8 %</b>	<b>59,9 %</b>
Obligations de sociétés	38,3 %	34,8 %
Obligations d'État	32,5 %	25,1 %
<b>Titres de créance mondiaux</b>	<b>24,4 %</b>	<b>32,2 %</b>
Obligations des États-Unis	16,7 %	26,1 %
Obligations internationales	7,7 %	6,1 %
<b>Instruments dérivés</b>	<b>0,1 %</b>	<b>1,7 %</b>
<b>POSITIONS VENDEUR</b>	<b>-0,5 %</b>	<b>-0,5 %</b>
<b>Titres de créance canadiens</b>	<b>-0,2 %</b>	<b>0,0 %</b>
Obligations d'État	-0,2 %	0,0 %
<b>Instruments dérivés</b>	<b>-0,3 %</b>	<b>-0,5 %</b>

# FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

## NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

### 10. RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le tableau qui suit présente une analyse des passifs financiers du Fonds par catégorie d'échéance, d'après le terme à courir jusqu'à la date d'échéance contractuelle. Les montants présentés dans le tableau reflètent les flux de trésorerie contractuels non actualisés. Les montants à payer aux porteurs de parts rachetables sont présentés à l'état de la situation financière en tant qu'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et sont payables à vue.

30 juin 2024	À vue	Moins de 3 mois	Plus de 3 mois	Total
Passifs financiers	\$	\$	\$	\$
Positions vendeur	44 374	-	-	44 374
Charges à payer et autres montants à payer	-	79 972	-	79 972
Achats de placements à payer	512 638	-	-	512 638
Passifs dérivés	108 606	-	-	108 606

31 décembre 2023	À vue	Moins de 3 mois	Plus de 3 mois	Total
Passifs financiers	\$	\$	\$	\$
Charges à payer et autres montants à payer	-	108 786	-	108 786
Achats de placements à payer	78 361	-	-	78 361
Passifs dérivés	101 896	-	-	101 896
Découvert	159 481	-	-	159 481

### 11. OPÉRATIONS SUR LES PARTS DU FONDS

Semestres clos les 30 juin (non audité)

	2024				2023				
	Catégorie A	Catégorie F	Catégorie I	Catégorie O****	Parts de FNB	Catégorie A	Catégorie F	Catégorie I	Parts de FNB
Parts émises et en circulation, à l'ouverture de la période	5 294	231 431	1 681 782	702	100 000	5 087	5 086	1 565 981	110 000
Parts émises	48 821	37 755	591 555	24 591	10 000	1 194	143 560	29 398	10 000
Parts réinvesties	894	2 502	40 473	139	-	94	1 247	33 243	-
Parts rachetées	(123)	(113 390)	-	(7 972)	-	(5 157)	(9 740)	(4 457)	-
<b>Parts émises et en circulation, à la clôture de la période</b>	<b>54 886</b>	<b>158 298</b>	<b>2 313 810</b>	<b>17 460</b>	<b>110 000</b>	<b>1 218</b>	<b>140 153</b>	<b>1 624 165</b>	<b>120 000</b>
<b>Nombre moyen pondéré de parts détenues au cours de la période</b>	<b>42 452</b>	<b>156 044</b>	<b>1 939 803</b>	<b>6 365</b>	<b>100 275</b>	<b>4 878</b>	<b>85 443</b>	<b>1 582 553</b>	<b>113 204</b>

\*\*\*\* Les parts de catégorie O ont été émises le 3 novembre 2023.

### 12. COMMISSIONS

Semestres clos les 30 juin (non audité) (en milliers de dollars)

	2024	2023
Commissions de courtage	49	43
Accords de paiement indirect	1	-

### 13. REPORTS PROSPECTIFS DE PERTES FISCALES

Au 31 décembre (en milliers de dollars)

	2023
Report prospectif du montant net des pertes en capital	49
Report prospectif des pertes autres qu'en capital	-

# FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

## NOTES ANNEXES

Au 30 juin 2024 (non audité)

### 1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Fonds fortifié d'obligations essentielles Picton Mahoney (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable établie sous le régime des lois de la province d'Ontario aux termes d'une convention de fiducie datée du 19 septembre 2018, dans sa version modifiée. Le Fonds a commencé ses activités le 28 octobre 2022. En vertu de la déclaration de fiducie, Picton Mahoney Asset Management agit à titre de gestionnaire (le « gestionnaire »), de conseiller en valeurs (le « conseiller en valeurs ») et de fiduciaire (le « fiduciaire ») du Fonds. Le gestionnaire est responsable des activités courantes du Fonds, y compris de la gestion des portefeuilles de placement du Fonds. L'adresse du siège social du Fonds est le 33 Yonge Street, Suite 320, Toronto (Ontario) M5E 1G4. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens (CAD). La publication de ces états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 29 août 2024.

Le 28 octobre 2022, 5 001 parts de catégorie A, 5 000 parts de catégorie F et 5 000 parts de catégorie I ont été émises en faveur du gestionnaire du Fonds, pour une contrepartie en trésorerie de 10,00 CAD par part.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de catégories ou de séries, et émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie ou série. Le Fonds a créé des parts de catégories A, F, I, O et FNB.

Les parts de catégorie A sont offertes à tous les investisseurs. Les parts de catégorie F sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de compte sur honoraires ou de compte intégré auprès de leur courtier inscrit et qui paient des frais annuels selon les parts détenues plutôt que des commissions sur les opérations ou, au gré du gestionnaire, à tout autre investisseur pour lequel le gestionnaire n'engage aucuns frais de placement. Les parts de catégorie I sont offertes aux investisseurs institutionnels ou à d'autres investisseurs, au cas par cas, au gré du gestionnaire. Des parts de FNB sont inscrites, émises et vendues régulièrement à la TSX, et les investisseurs pourront y acheter ces parts par l'entremise de courtiers inscrits dans leur province ou territoire de résidence. Les parts de catégorie O sont uniquement offertes aux investisseurs qui détiennent un compte géré de façon discrétionnaire par le gestionnaire, et effectuent le placement initial minimal et le placement minimal subséquent requis que le gestionnaire établit à l'occasion.

Au 30 juin 2024, le Fonds comptait cinq catégories de parts : A, F, I, O et des parts de FNB. Au 30 juin 2024, le gestionnaire détenait 1 part de catégorie A, 736 parts de catégorie I et 717 parts de catégorie O du Fonds. (1 part de catégorie A, 721 parts de catégorie I et 702 parts de catégorie O au 31 décembre 2023).

L'objectif de placement du Fonds est de préserver le capital en maximisant le rendement total pour les porteurs de parts principalement par la réalisation d'un revenu en plus d'une croissance du capital. Le Fonds investit principalement dans un groupe bien diversifié de titres à revenu fixe nord-américains et utilise des stratégies de couverture pour la gestion de la volatilité et la réduction du risque.

### 2. RÉSUMÉ DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Les méthodes comptables significatives et les techniques d'évaluation adoptées par les Fonds et utilisées pour établir les présents états financiers sont résumées ci-après.

#### a) Base d'établissement

Les présents états financiers intermédiaires non audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité) applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, selon la Norme

comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire* (IAS 34). Les méthodes comptables et méthodes de calcul utilisées sont les mêmes que pour les plus récents états financiers annuels audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Les présents états financiers intermédiaires non audités ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation des actifs et passifs financiers (y compris les instruments dérivés) à la juste valeur par le biais du résultat net.

#### b) Classement

##### i) Actifs

Le Fonds classe ses placements selon son modèle économique pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Les actifs financiers sont gérés et leur rendement est évalué à la juste valeur. Le Fonds privilégie les données sur la juste valeur et s'en sert pour l'évaluation du rendement des actifs et la prise de décision. Il n'a pas opté pour une désignation irrévocable des actions comme étant évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance du Fonds se composent uniquement des intérêts et du capital. Toutefois, ces titres ne sont pas détenus pour en percevoir les flux de trésorerie contractuels ni à la fois pour les flux de trésorerie contractuels et la vente. Les flux de trésorerie contractuels sont accessoires par rapport à la réalisation des objectifs induits par le modèle économique du Fonds. En conséquence, tous les placements sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

##### ii) Passifs

Le Fonds recourt à des ventes à découvert, qui sont des ventes des titres empruntés en prévision d'une baisse de leur valeur de marché. Les ventes à découvert sont aussi utilisées dans diverses opérations d'arbitrage. Les titres vendus à découvert sont détenus à des fins de transaction et classés dans les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Les contrats dérivés ayant une juste valeur négative sont classés dans les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Par conséquent, le Fonds classe tous ses placements dans les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Selon la politique du Fonds, le gestionnaire doit évaluer l'information relative aux actifs financiers et aux passifs financiers selon la méthode de la juste valeur, conjointement avec les autres informations financières pertinentes.

#### c) Évaluation de la juste valeur

Le Fonds utilise une hiérarchie des justes valeurs à trois niveaux pour présenter la juste valeur fondée sur les données d'entrée utilisées pour évaluer ses placements. Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

- Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 – Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Au 30 juin 2024 (non audité)

### d) Évaluation des placements et des dérivés

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs, soit les actions, les obligations, les options, les bons de souscription et les fonds négociés en bourse, est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances.

Les titres non cotés sur une bourse reconnue sont évalués de la même manière, sur la base des cours publiés obtenus auprès de courtiers reconnus. Les titres pour lesquels une cote ne peut être facilement obtenue seront évalués à la juste valeur établie de bonne foi par le gestionnaire ou des personnes agissant sous sa supervision. Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est calculé selon la méthode du coût moyen.

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et fait des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question.

Les parts de fonds d'investissement détenues dans le portefeuille sont évaluées à leur valeur liquidative respective aux dates d'évaluation pertinentes, établies par le gestionnaire, ces valeurs étant les plus facilement et régulièrement disponibles.

Les bons de souscription, les options et les contrats à terme normalisés qui ne sont pas inscrits à la cote d'une bourse reconnue sont évalués au moyen du modèle de Black-Scholes et de données de marché observables.

Les contrats de change à terme sont évalués à chaque jour d'évaluation sur la base de l'écart entre la valeur du contrat à la date de signature et sa valeur au jour d'évaluation.

L'écart entre la juste valeur et le coût moyen est présenté à titre de variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme.

Les autres actifs financiers détenus à des fins de perception et les autres passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé s'il y a

lieu selon le taux d'intérêt effectif du contrat. La juste valeur des autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti correspond approximativement à leur valeur comptable, en raison de leur échéance à court terme.

### *Montants à recevoir pour les placements vendus et achats de placements à payer*

Les montants à recevoir pour les placements vendus et les achats de placements à payer représentent les opérations dont le règlement ou la livraison n'a pas encore eu lieu à la date de clôture de l'état de la situation financière. Ces montants sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti par la suite. À chaque date de clôture, les Fonds doivent évaluer la correction de valeur pour montants à recevoir pour les placements vendus et achats de placements à payer à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas fortement augmenté depuis la comptabilisation initiale, la correction de valeur comptabilisée correspond au montant des pertes de crédit attendues pour douze mois. Une correction de valeur peut être nécessaire si la contrepartie éprouve des difficultés financières importantes ou qu'elle risque de s'engager dans un processus de faillite ou de restructuration financière, ou en cas de défaut de paiement. Si le risque de crédit d'un actif augmente au point qu'il soit considéré comme déprécié, les revenus d'intérêts sont calculés en fonction de la valeur comptable brute, ajustée pour tenir compte de la correction de valeur. Le gestionnaire a établi que tout paiement contractuel en souffrance depuis plus de 30 jours et toute détérioration importante de la qualité de crédit d'une contrepartie représentent une augmentation significative du risque de crédit. Tout paiement contractuel en souffrance depuis plus de 90 jours est considéré comme déprécié.

### e) Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts à vue auprès d'une institution financière canadienne et inscrite à la juste valeur.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts à vue auprès des banques et des courtiers, d'autres placements à court terme effectués sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, et les découverts bancaires. Les découverts bancaires sont présentés à titre de passif courant dans l'état de la situation financière.

### f) Opérations de placement et constatation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date où elles ont lieu. Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende. Les intérêts à distribuer présentés dans l'état du résultat global correspondent aux intérêts reçus par le Fonds et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées et les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf lorsqu'il s'agit d'obligations zéro coupon, qui sont amorties selon le mode linéaire. Les gains ou les pertes réalisés sur la vente de placements et la plus-value ou la moins-value latente sur les placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, à l'exception des obligations zéro coupon. Les revenus, les charges communes et les gains (pertes) sont attribués à chaque catégorie du Fonds selon sa part proportionnelle de la valeur liquidative totale.

Le Fonds comptabilise les distributions provenant de placements dans des fonds d'investissement sous-jacents en tant que telles et à la date de distribution.

# FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

## NOTES ANNEXES

Au 30 juin 2024 (non audité)

### g) Évaluation des parts du Fonds

La valeur liquidative du Fonds est calculée à la clôture d'un jour normal de bourse (normalement 16 h, heure de l'Est) chaque jour où la Bourse de Toronto (« TSX ») est ouverte (la « date d'évaluation »). La valeur liquidative du Fonds sera calculée en dollars canadiens, et les parts du Fonds sont libellées en dollars canadiens.

Les parts du Fonds sont réparties entre les catégories A, F, I, O, et les parts de FNB. Chaque catégorie se compose de parts de valeur égale. Lorsque vous investissez dans le Fonds, vous achetez des parts d'une catégorie en particulier du Fonds.

La valeur liquidative par part est calculée pour chaque catégorie de parts (le « prix par part »). Le prix par part est le prix utilisé pour la totalité des achats, substitutions, reclassements et rachats de parts d'une catégorie (y compris les achats effectués lors du réinvestissement des distributions). Le prix auquel des parts sont émises ou rachetées est fondé sur le premier prix par part applicable établi après la réception de l'ordre d'achat ou de rachat.

Le prix par part de chaque catégorie du Fonds est calculé en établissant la juste valeur des placements et des autres actifs attribués à une catégorie, et en soustrayant du montant obtenu les passifs attribués à cette catégorie. On obtient ainsi la valeur liquidative de la catégorie. Le prix par part d'une catégorie est obtenu en divisant la valeur liquidative de cette catégorie par le nombre total de parts de cette catégorie qui sont détenues par les investisseurs.

Les achats et les rachats de parts sont comptabilisés par catégorie, mais les actifs attribués à l'ensemble des catégories d'un Fonds sont mis en commun afin de créer un seul fonds à des fins de placement.

Chaque catégorie assume sa quote-part des coûts du fonds, ainsi que des frais de gestion. Le prix par part varie d'une catégorie à l'autre parce que les coûts liés au fonds varient d'une catégorie à l'autre.

Tout ordre relatif à une souscription, à un reclassement, à une substitution ou à un rachat reçu après 16 h (heure de l'Est) un jour d'évaluation sera traité le jour d'évaluation suivant.

Les parts de FNB du Fonds peuvent être achetées ou vendues à la TSX par l'entremise d'un courtier inscrit au plus tard à 14 h (heure de l'Est) les jours de bourse.

### h) Conversion des devises

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien. La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en monnaie étrangère est convertie en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la clôture de chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de titres libellés en monnaie étrangère et les revenus et charges connexes sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de ces opérations.

Les gains et pertes de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs sont inscrits au poste « Gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs » et les gains et pertes de change sur les autres actifs et passifs financiers sont inscrits aux postes « Gain (perte) net réalisé sur les placements, les options et les contrats de change à terme » et « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme ».

### i) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de chaque catégorie du Fonds correspond

à l'augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de cette catégorie au cours de l'exercice.

### j) Coûts de transactions

Les coûts de transactions sont des coûts marginaux résultant directement de l'acquisition, de l'émission ou de la cession d'un placement et qui comprennent les frais et commissions versés aux placeurs pour compte, aux conseillers et aux courtiers, les droits prélevés par les organismes de réglementation et les bourses de valeurs mobilières, ainsi que les droits et taxes de transfert. Ces coûts sont passés en charges et inscrits au poste « Coûts de transactions » de l'état du résultat global.

### k) Opérations de prêts de titres

Le Fonds peut conclure des opérations de prêts de titres. Ces opérations nécessitent l'échange temporaire de titres, l'emprunteur fournissant des garanties et s'engageant à remettre les mêmes titres au Fonds à une date ultérieure. Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, d'intérêts versés sur les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'engagement et inclus dans les états du résultat global.

Le Fonds a conclu une entente de prêts de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux Investisseurs. La valeur de marché globale de l'ensemble des titres prêtés par le Fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le Fonds recevra une garantie correspondant au minimum à 102 % de la valeur des titres prêtés. La garantie est généralement composée de trésorerie et d'obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada, par une province canadienne ou par un organisme supranational accepté du Canada, comme le prévoit le Règlement 81-102. Le revenu de prêts de titres figurant aux états du résultat global est présenté déduction faite des frais de prêts de titres perçus par le dépositaire du Fonds, Fiducie RBC Services aux Investisseurs.

### l) Entités structurées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Le gestionnaire a établi que tous les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds investit sont des entités structurées non consolidées. Dans le cadre de cette évaluation, le gestionnaire a examiné le fait que la prise de décision sur les activités des fonds sous-jacents ne dépend pas des droits de vote ou des droits similaires du Fonds et d'autres investisseurs des fonds sous-jacents.

Le Fonds investit dans des titres adossés à des créances hypothécaires et dans d'autres titres adossés à des créances mobilières. Ces titres sont des titres adossés à des créances hypothécaires avec flux identiques, des titres garantis par des créances hypothécaires, des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des actifs, des titres garantis par des créances et d'autres titres représentant, directement ou indirectement, une participation dans, ou garantis et payable par, des emprunts hypothécaires immobiliers. Le gestionnaire a établi que les émetteurs de ces titres sont également des entités structurées non consolidées. Les titres de créance et de capitaux propres de ces émetteurs peuvent comprendre des tranches ayant divers degrés de subordination. Ces titres peuvent donner lieu à un paiement mensuel d'intérêts et de capital.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux,

Au 30 juin 2024 (non audité)

notamment de prêts hypothécaires accordés par des établissements d'épargne et de crédit, des institutions de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des actifs sont créés à partir de divers types d'actifs, dont les prêts automobiles, les créances sur les cartes de crédit, les prêts sur l'avoir net foncier et les prêts aux étudiants.

La valeur comptable des titres adossés à des créances hypothécaires et des autres titres adossés à des créances mobilières est présentée à l'inventaire du portefeuille. La juste valeur de ces titres au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 représente le risque maximal de perte à cette date. La variation de la juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires et des autres titres adossés à des créances mobilières est inscrite à l'état du résultat global à titre de variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme.

### m) Compensation

Les Fonds opèrent compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net qui en résulte dans le bilan lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le droit juridiquement exécutoire ne doit pas être conditionnel à des événements futurs et doit être exécutoire dans le cours normal des activités et en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite de la société ou de la contrepartie.

### 3. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Pour la préparation des présents états financiers, la direction a eu recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de certains actifs et passifs à la date de clôture et sur les montants de certains revenus et de certaines charges de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants du Fonds pour la préparation des états financiers.

#### *Évaluation à la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif*

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif, y compris des dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché.

En l'absence de données de marché, le Fonds peut évaluer ses positions au moyen de ses propres modèles, qui reposent sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et examinés périodiquement par le gestionnaire, qui est indépendant de la partie qui les a créés.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question.

### 4. RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Fonds est exposé à divers risques financiers, notamment le risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité. L'équipe de gestion des placements examine et rééquilibre régulièrement et continuellement le portefeuille afin de maintenir le rapport risque/rendement cible. Les portefeuilles associés à chaque stratégie sont examinés les uns par rapport aux autres et comparativement à leur indice de référence. Les pondérations par secteur et par type de titre font également l'objet d'analyses. Tous les placements comportent un risque de perte de capital.

Voir les notes propres au Fonds pour des informations sur les risques liés aux instruments financiers du Fonds.

#### **Risque de prix :**

Le Fonds investit dans des instruments financiers et prend des positions dans des titres inscrits à la cote d'une bourse ou négociés hors cote, qui peuvent comprendre des dérivés. Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds détenait des actions positions acheteur et vendeur de sociétés ouvertes dont les titres sont activement négociés sur une bourse reconnue. Les actions sont exposées au risque de prix résultant des incertitudes liées à l'évolution des cours des instruments (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change).

Les ventes à découvert comportent certains risques, notamment le risque que la vente à découvert d'un titre expose le Fonds à des pertes si la valeur du titre augmente. Toute vente à découvert crée le risque d'une perte théoriquement illimitée, car le cours du titre sous-jacent peut théoriquement augmenter à l'infini et entraîner une hausse, pour le Fonds, des coûts d'achat des titres servant à couvrir la position à découvert. En outre, pour effectuer une vente à découvert, un Fonds doit emprunter des titres. Rien ne garantit que le prêteur des titres n'en exigera pas le remboursement avant que le Fonds souhaite le faire, l'obligeant éventuellement à emprunter les titres auprès d'un autre prêteur ou de les acheter sur le marché à un prix moins intéressant. De plus, l'emprunt de titres entraîne le paiement d'une commission, qui pourrait augmenter pendant la période d'emprunt, ce qui augmenterait les frais liés à la stratégie de vente à découvert. Rien ne garantit non plus que le titre vendu à découvert puisse être racheté, compte tenu des contraintes de l'offre et de la demande sur les marchés. Finalement, afin de maintenir les rapports appropriés entre les positions acheteur et les positions vendeur d'un Fonds, le gestionnaire pourrait devoir acheter ou vendre des titres à découvert à des prix non intéressants. Le risque maximal découlant des instruments financiers détenus en position acheteur est fonction de la juste valeur de ces instruments.

#### **Risque de change :**

Le risque de change s'entend du risque que la trésorerie et les titres détenus par le Fonds et les montants à payer ou à recevoir de courtiers soient en monnaie autre que le dollar canadien ou qu'ils soient exposés à une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds. Les titres étrangers sont libellés en devises et leurs prix sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds pour déterminer la juste valeur. Par conséquent, les fluctuations de change auront une incidence sur la valeur liquidative de chaque catégorie. Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme afin de gérer son risque de change.

#### **Risque de taux d'intérêt :**

Le risque de taux d'intérêt découle de l'investissement dans des instruments financiers portant intérêt et de la possibilité que la variation des taux d'intérêt en vigueur sur le marché ait une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur de tels instruments financiers. Les variations de taux d'intérêt ont une faible incidence sur la juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie investis à des taux d'intérêt à court terme du marché. Les variations des taux d'intérêt du marché ont aussi une influence

Au 30 juin 2024 (non audité)

sur les cours de marché. En outre, les variations des taux d'intérêt du marché peuvent influencer sur les coûts d'emprunt des positions vendeur détenues par le Fonds. Voir la note 7 des notes propres au Fonds pour des informations sur l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt.

### Risque de crédit :

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds. Toutes les transactions visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation. Le recours à des dépositaires et à des courtiers primaires qui procèdent au règlement des transactions comporte toutefois des risques et, dans de rares circonstances, les titres et autres actifs déposés auprès du dépositaire ou du courtier peuvent être exposés au risque de crédit lié à ces parties. En outre, des problèmes d'ordre pratique ou des retards peuvent survenir lorsque le Fonds tente de faire respecter ses droits à l'égard des actifs en cas d'insolvabilité d'une telle partie.

Le Fonds est exposé au risque de crédit. Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue sur les autres actifs financiers au coût amorti, le gestionnaire tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, tous les montants à recevoir pour les placements vendus, les souscriptions à recevoir, les dividendes à recevoir, les intérêts et autres montants à recevoir, les dépôts auprès de courtiers pour les titres vendus à découvert et la trésorerie étaient détenus par des contreparties ayant une bonne qualité de crédit et devaient être réglés dans un délai maximum d'une semaine. Le gestionnaire pense que la probabilité de défaillance de ces instruments est presque nulle, car la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. Le Fonds n'a donc pas comptabilisé de correction de valeur correspondant au montant des pertes de crédit attendues sur douze mois, car cette dépréciation serait négligeable.

Le Fonds investit essentiellement dans des titres à revenu fixe et est, par conséquent, exposé au risque de crédit associé au portefeuille sous-jacent de titres à revenu fixe. Se reporter à la note 8 des notes propres au Fonds pour plus de détails sur l'exposition du Fonds.

### Risque de liquidité :

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un Fonds ne puisse disposer de trésorerie suffisante pour régler ses paiements. Le Fonds investit principalement dans des titres liquides qui sont facilement réalisables sur un marché actif, ce qui est indispensable si le Fonds doit financer quotidiennement des rachats dans le cadre de ses activités. Le Fonds peut à l'occasion investir dans des titres de négociation restreinte dans le cadre de placements privés, bien que ce type de placement ne représente pas une part importante de sa valeur liquidative. Le Fonds peut aussi maintenir une réserve de trésorerie pour les rachats de parts. Tous les passifs du Fonds arrivent à échéance dans un an ou moins, sauf les obligations vendues à découvert, qui peuvent être rachetées au gré du gestionnaire en vue de régler le passif immédiatement. Les parts rachetables sont rachetables à vue, au gré du porteur. Toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des sorties de trésorerie réelles, car les porteurs conservent généralement ces instruments pour une plus longue période.

### Risque de concentration :

Le risque de concentration découle de l'exposition à des instruments financiers d'une même catégorie, qu'il s'agisse d'une région, d'un type d'actif ou du secteur.

## 5. GESTION DU CAPITAL

Le capital du Fonds correspond aux parts émises et en circulation, ainsi qu'à la valeur liquidative attribuable aux porteurs de parts participants. Le gestionnaire gère le capital du Fonds conformément aux objectifs, aux stratégies et aux restrictions de placements, tels qu'ils sont décrits dans le prospectus du Fonds, tout en conservant suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat. Le Fonds n'est assujéti à aucune exigence externe en matière de capital.

## 6. TRANSACTIONS SUR PARTS RACHETABLES

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de catégories de parts aux conditions fixées par le gestionnaire. Dans le futur, d'autres catégories peuvent être offertes à d'autres conditions, notamment des modalités différentes en matière de frais, de rémunération des courtiers et de niveaux minimaux de souscription. Chaque part d'une catégorie représente une participation indivise dans la valeur liquidative du Fonds attribuable à cette catégorie.

Le Fonds est ouvert aux nouveaux investisseurs et aux achats de parts supplémentaires quotidiennement. Les parts du Fonds sont offertes à la valeur liquidative par part de la catégorie, calculée à la date d'évaluation applicable. Le placement initial minimal dans le Fonds est de 2 000 \$ pour toutes les catégories. Le gestionnaire peut toutefois, à son gré, accepter une souscription initiale inférieure, à condition que, dans chaque cas, l'émission de parts relativement à une telle souscription soit autrement dispensée des exigences en matière de prospectus prévues par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Les placements minimaux subséquents sont de 500 CAD, sous réserve de la législation en valeurs mobilières applicable.

Le capital du Fonds est constitué de parts rachetables émises sans valeur nominale. Les parts donnent droit à des distributions, le cas échéant, et au paiement d'une quote-part fondée sur la valeur liquidative par part du Fonds à la date de rachat. Le Fonds n'impose aucune restriction ou condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et les rachats d'actions autres que celles décrites ci-dessus. Les fluctuations pertinentes sont présentées à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et dans les notes propres à chaque Fonds.

*IAS 32 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* exige que les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser cet instrument contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées comme des passifs financiers. Les parts du Fonds ont été reclassées dans les passifs financiers. Le Fonds comporte diverses séries dont les frais de gestion sont différents et qui, par conséquent, n'ont pas des caractéristiques identiques. Toutes les parts ayant le même rang de subordination, elles ne répondent pas aux exigences d'IAS 32 et ne peuvent donc pas être classées dans les capitaux propres.

Généralement, les ordres permettant d'acheter des parts de FNB directement d'un Fonds doivent être exécutés par un courtier désigné ou par un « courtier de FNB », c'est-à-dire un courtier inscrit (pouvant être un courtier désigné ou non) qui a conclu un contrat avec Picton lui permettant de souscrire, d'acquérir et de vendre des parts de FNB d'un ou de plusieurs Fonds régulièrement. Pour chaque nombre prescrit de parts émises, un courtier de FNB doit remettre un paiement composé i) d'un groupe de titres ou d'actifs représentant les éléments d'actifs du Fonds (un « panier de titres ») pour chaque nombre prescrit de parts émises dont l'ordre de souscription a été accepté et de la trésorerie, dont le montant sera égal à la valeur liquidative par part totale du nombre prescrit de parts déterminée à la suite de la réception de l'ordre de souscription; ou ii) de trésorerie seulement, de titres autres qu'un panier de titres ou d'une combinaison de titres autres qu'un panier de titres et de trésorerie, dont le

# FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

## NOTES ANNEXES

Au 30 juin 2024 (non audité)

montant sera égal à la valeur liquidative par part totale du nombre prescrit de parts déterminée à la suite de la réception de l'ordre de souscription. Lorsque vous demandez le rachat de parts de FNB, vous recevez le produit de la vente en trésorerie à un prix de rachat équivalant à 95 % du cours de clôture des parts à la date de prise d'effet de la demande de rachat contre trésorerie, jusqu'à concurrence d'un prix de rachat correspondant à la valeur liquidative applicable par part. Les porteurs de parts pourront généralement vendre leurs parts de FNB à la TSX ou à un autre marché boursier au cours du marché par l'entremise d'un courtier inscrit, en assumant uniquement les commissions de courtage habituelles.

### 7. DISTRIBUTIONS

À la fin de chaque exercice, le Fonds compte distribuer à ses porteurs de parts son revenu net et ses gains en capital nets réalisés, le cas échéant, afin de ne pas être assujéti à l'impôt sur le revenu en vertu de la partie I de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt »), compte tenu des pertes et de tout remboursement au titre des gains en capital.

Toutes les distributions annuelles versées sur les parts de catégories A, F, I et O seront automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires. Toutes les distributions annuelles versées sur les parts de FNB seront versées en espèces.

### 8. IMPÔTS

Le Fonds est actuellement une « fiducie d'investissement à participation unitaire » et, conséquemment, le montant de son revenu pour l'année est assujéti à l'impôt en vertu de la partie I de la Loi, moins la tranche qu'il déduit au titre du montant payé ou à payer aux porteurs de parts au cours de l'année. Le Fonds a l'intention d'utiliser le plein montant disponible pour déduction chaque année dans le calcul de son revenu imposable annuel. En conséquence, à condition qu'il verse des distributions à même son revenu net et ses gains en capital nets réalisés, il n'est en général pas assujéti à l'impôt sur le revenu en vertu de la partie I de la Loi. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Comme le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôts différés dans l'état de la situation financière.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pour des périodes allant jusqu'à 20 ans et déduites des revenus imposables futurs. Les pertes en capital nettes peuvent être reportées indéfiniment et déduites des gains en capital imposables des années ultérieures. Pour des renseignements sur les reports prospectifs de pertes fiscales, voir la note 13 dans les notes propres au Fonds.

Le Fonds est tenu d'inclure dans son revenu pour chaque année d'imposition tous les dividendes qu'il a reçus durant cette année et tous les intérêts qui s'accumulent en sa faveur jusqu'à la fin de l'année ou qu'il a le droit de recevoir ou qu'il reçoit avant la fin de l'année, sauf si ces intérêts ont été inclus dans le calcul de son revenu pour une année d'imposition antérieure. Pour calculer son revenu, le Fonds tient compte des reports prospectifs de pertes, de remboursements au titre des gains en capital et des frais déductibles, dont les frais de gestion.

Les gains et les pertes réalisés par le Fonds à la disposition des titres seront généralement déclarés à titre de gains et de pertes en capital. En vertu du paragraphe 39(4) de la Loi de l'impôt, le Fonds a fait un choix qui permettra à l'ensemble des gains ou des pertes réalisés à la disposition de titres qui sont des « titres canadiens » (au sens de la Loi de l'impôt), y compris les titres canadiens acquis dans le cadre de ventes à découvert, d'être considérés comme des gains ou des pertes en capital du Fonds. En règle générale, les gains et les pertes réalisés par le Fonds sur les dérivés et les ventes à découvert de titres (autres que des titres canadiens) seront

traités comme des revenus ou des pertes du Fonds, sauf lorsqu'un dérivé est utilisé pour couvrir des titres détenus à titre de capital, dans la mesure où il existe un lien suffisant et sous réserve des règles détaillées de la Loi de l'impôt. La question de savoir si les gains ou les pertes réalisés par le Fonds relativement à un titre donné (à l'exception d'un titre canadien) sont à titre de revenu ou de capital repose principalement sur des considérations factuelles. Les pertes subies par le Fonds au cours d'une année d'imposition ne peuvent être attribuées aux porteurs de parts, mais le Fonds peut les déduire au cours des années ultérieures conformément à la Loi de l'impôt.

### 9. CHARGES D'EXPLOITATION

Le gestionnaire est responsable des activités quotidiennes du Fonds. Le Fonds paie ses propres charges d'exploitation, exception faite des frais de publicité et des frais liés aux programmes de rémunération des courtiers, lesquels sont payés par le gestionnaire. Les charges d'exploitation comprennent, notamment, les frais et commissions de courtage, les taxes et impôts, les honoraires d'audit et les frais juridiques, les honoraires du Comité d'examen indépendant (le « CEI »), les coûts et frais liés au CEI, les droits de garde, les charges d'intérêts, les frais d'exploitation, les frais d'administration, les coûts des systèmes, les coûts des services aux investisseurs et les coûts des rapports financiers et d'autres rapports destinés aux investisseurs, ainsi que des prospectus, des notices annuelles et des aperçus des fonds.

Toutes les charges, à l'exception des charges propres à chaque catégorie, sont réparties entre les catégories du Fonds selon la quote-part du total de la valeur liquidative du Fonds revenant à chaque catégorie. Le gestionnaire peut, à l'occasion, renoncer à une partie des frais devant lui être versés et des charges devant lui être remboursées. Une telle renonciation n'a toutefois aucune incidence sur le droit du gestionnaire aux frais et charges ultérieurement comptabilisés.

### 10. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

#### a) Frais de gestion

Le Fonds paie au gestionnaire des frais de gestion pour les services qu'il lui fournit. Les frais de gestion sont différents pour chaque catégorie de parts. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, majorés des taxes applicables, et versés le dernier jour ouvrable de chaque trimestre civil. Ces frais sont différents pour chaque catégorie de parts du Fonds. Les frais de gestion annuels payables par le Fonds au gestionnaire pour les parts de catégories A, F et FNB sont respectivement de 1,30 %, 0,65 % et de 0,65 %. Les frais de gestion des parts de catégorie I du Fonds sont négociés et payés directement par l'investisseur, et n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie A du Fonds.

#### b) Charges de Fonds de Fonds

Lorsqu'un Fonds dominant investit dans un fonds sous-jacent, celui-ci peut payer des frais de gestion et d'autres charges qui s'ajoutent aux frais et charges payés par le Fonds dominant. Les frais et charges du fonds sous-jacent auront une incidence sur le ratio des frais de gestion du Fonds dominant, car celui-ci doit tenir compte, lors du calcul du ratio des frais de gestion, de ses charges liées au placement dans le fonds sous-jacent. Le Fonds dominant ne versera pas de frais de gestion si, selon toute vraisemblance, ces frais s'ajoutent à ceux qu'un fonds sous-jacent paierait pour le même service. De plus, il ne paiera pas de frais d'acquisition, de frais de rachat ni de frais d'opérations à court terme pour l'achat ou le rachat de parts de tout fonds sous-jacent géré par le gestionnaire ou une société affiliée ou associée au gestionnaire. En ce qui concerne les autres fonds sous-jacents, il ne versera aucuns frais si, selon toute vraisemblance, ces frais s'ajoutent à ceux qu'un investisseur paierait pour tout fonds sous-jacent.









**THINK AHEAD.  
STAY AHEAD.**



---

## **PICTON MAHONEY ASSET MANAGEMENT – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

### **Adresse de la société**

#### **Picton Mahoney Asset Management**

33, Yonge Street, Suite 320  
Toronto (Ontario) M5E 1G4  
Canada

Téléphone : 416 955-4108

Numéro sans frais : 1 866 369-4108

Télécopieur : 416 955-4100

Courriel : [service@pictonmahoney.com](mailto:service@pictonmahoney.com)

[www.pictonmahoney.com](http://www.pictonmahoney.com)

### **Auditeur**

#### **PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.**

18, York Street, Suite 2500  
Toronto (Ontario) M5J 0B2  
Canada

### **Administration du Fonds et agent des transferts**

#### **Picton Mahoney Funds**

A/S Fiducie RBC Services aux investisseurs

Services aux actionnaires

155, Wellington Street West, 3<sup>e</sup> étage

Toronto (Ontario) M5V 3L3

Canada